



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Mercredi 14 septembre 2022

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

SOMMAIRE

Le système monétaire et financier international aux prises avec de nouveaux chocs

- 9 Introduction
La finance mondiale face aux défis des risques globaux
MATTHIEU BUSSIÈRE
ANDRÉ CARTAPANIS
- 19 De l'*open banking* à l'*open finance*
DENIS BEAU
- 27 Quelle évolution pour le Système monétaire international ?
PATRICK ARTUS
ISABELLE GRAVET
- 49 Les pays de la zone euro sont-ils suffisamment homogènes pour partager la même monnaie ?
VIRGINIE COUDERT
CÉCILE COUHARDE
CARL GREKOU
VALÉRIE MIGNON
- 65 Risque de stagnation séculaire et conséquences sur les taux d'intérêt réels
GILLES DUFRÉNOT

De nouvelles réponses ?

- 87 « L'histoire ne se répète pas, elle rime » : un nouveau Plaza pour encadrer les fluctuations du dollar ?
CHRISTIAN BORDES
- 129 Réserves de change : vers un nouveau normal ?
CAMILLE MACAIRE
ALAIN NAEF
PIERRE-FRANÇOIS WEBER

- 147 Filet de sécurité financière international et accords régionaux : quel équilibre ?
MATTHIEU BUSSIÈRE
BRUNO CABRILLAC
ALAIN NAEF
- 163 Changement climatique et politique monétaire en pratique
IVAN ODONNAT
- 173 La nouvelle géopolitique monétaire et ses enjeux démocratiques
ÉRIC MONNET
- 187 Des mouvements de capitaux désormais sous surveillance
ANDRÉ CARTAPANIS

Face aux nouveaux chocs : confrontations croisées à Londres, Washington et Pékin

- 211 L'avenir de la City
EMMANUEL MASSÉ
THOMAS ERNOULT
- 221 Réactions face à la crise en Chine et aux États-Unis
ANTONIN AVIAT
JEAN-MARC FENET
THOMAS CARRÉ

Chronique d'histoire financière

- 237 Le rôle joué par la garantie d'un emprunt souverain : l'exemple du Portugal et du Brésil de 1891 à 1925
JORDAN LAVAL
LOREDANA URECHE-RANGAU
JACQUES-MARIE VASLIN

Articles divers

- 253 *Blockchain* et DLT dans le système bancaire
IMAD CHEHADE

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
198^e année
15 septembre 2022
n° 31 / 7964^e
pages 1553 à 1592



CHRONIQUE / Cour de cassation

La motivation des arrêts de la Cour de cassation
Réflexions à partir du droit de la responsabilité civile
> Julie Traillé

1567

ÉDITORIAL

1553 Dieux ou personnes morales; ode au vivant, Didier Guével

ACTUALITÉS

- 1556 Clause abusive (professionnel): lien entre le contrat et l'activité
- 1556 Prêt immobilier (taux effectif global): coût d'une assurance décès-invalidité
- 1557 Clause abusive (prêt en devise étrangère): obligation d'information de la banque
- 1558 Association de consommateurs (action civile): nécessité d'un agrément
- 1559 Droit de préemption (annulation): acquisition par les anciens propriétaires
- 1559 Immigration: ressortissant de pays tiers résidents de longue durée
- 1560 Confiscation (bien d'un tiers): droits de la défense et voie de recours
- 1562 Appel civil (mise en l'état): déféré des ordonnances du conseiller
- 1562 Gel des avoirs (libyens): interdiction des mesures conservatoires

POINTS DE VUE

- 1563 Sauver l'obligation *in solidum*, Antoine Hontebeyrie
- 1565 Le sexism (enfin) devant la Cour de cassation belge, Jimmy Charruau et Alexandre François

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1574 **Panorama:** Droit des mineurs, Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire
- 1584 **Notes:** Cause, intérêt à la dette et co-emprunt, note sous Civ. 1^e, 29 juin 2022, Jérôme François
- 1588 Libération conditionnelle parentale: l'intérêt de l'enfant, encore et toujours, note sous Crim. 1^e juin 2022, Alice Dejean de la Bâtie

ENTRETIEN

- 1592 Matthieu Dhenne – La « levée » des brevets à l'OMC: quand le mythe ne devient pas réalité

Version numérique incluse*



322231



DA
LOZ
Lefebvre Dalloz

Recueil Daloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.daloz.fr - recueil@daloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRIER »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BENABINT, NICOLAS DISSAIX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCAL DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Gamme : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Content-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZE-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{re} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice
80 avenue de la Marm-92541 Montrouge Cedex
Fax : 01 41 48 47 92-ventes@daloz.fr
Relations clients : Corinne ROUTIER, Responsable
Tél. : 01 41 05 29 62
Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL
Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefeuvre-sarut.eu
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)
Étranger : 906 € HT
Prix au numéro : 37,78 € TTC
ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206
DUPLIPRINT Mayenne
733 rue St Léonard, 53100 Mayenne
Dépôt légal - Septembre 2022

Éditions Daloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €
Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Ptot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

1553 Dieux ou personnes morales;
ode au vivant



ACTUALITÉS

1556 DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Clause abusive (professionnel): lien entre le contrat et l'activité, Civ. 1^{re}, 31 août 2022

Prêt immobilier (taux effectif global): coût d'une assurance décès-invalidité, Civ. 1^{re}, 7 sept. 2022

Clause abusive (prêt en devise étrangère): obligation d'information de la banque, Civ. 1^{re}, 7 sept. 2022

Association de consommateurs (action civile): nécessité d'un agrément, Crim. 6 sept. 2022

Bon de commande (validité): contestation par le demandeur, Civ. 1^{re}, 7 sept. 2022

1558 DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance dommages-ouvrage: résiliation du contrat de louage d'ouvrage, Civ. 3^{re}, 7 sept. 2022

1559 DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Droit de préemption (annulation): acquisition par les anciens propriétaires, Civ. 3^{re}, 7 sept. 2022

1559 DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Immigration: ressortissant de pays tiers résidents de longue durée, CJUE 7 sept. 2022

1560 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Confiscation (bien d'un tiers): droits de la défense et voie de recours, Crim. 7 sept. 2022

1561 DROIT PUBLIC

Droit administratif

Commande publique (favoritisme): personne poursuivie et action civile, Crim. 7 sept. 2022

1561 PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (force exécutoire): conditions de recours, Civ. 1^{re}, 7 sept. 2022

Appel civil (mise en l'état): déféré des ordonnances du conseiller, Civ. 2^{re}, 30 juin 2022

Voie d'exécution

Gel des avoirs (libyens): interdiction des mesures conservatoires, Civ. 1^{re}, 7 sept. 2022



POINTS DE VUE

1563

Sauver l'obligation in solidum
par Antoine Hontebeyrie

1565

Le sexisme (enfin) devant la Cour de cassation belge
par Jimmy Chauau et Alexandre François



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1567

La motivation des arrêts de la Cour de cassation
Réflexion à partir du droit de la responsabilité civile
par Julie Traullé

NOTES

1584

Cause, intérêt à la dette et co-emprunt,
note sous Crv. 1^{re}, 29 juin 2022
par Jérôme François

PANORAMA

1574

Droit des mineurs
juin 2021 – juin 2022
par Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire

1588

Liberation conditionnelle parentale : l'intérêt de l'enfant,
encore et toujours, note sous Crim. 1^{re} juin 2022
par Alice Dejean de la Bâtie



ENTRETIEN

1592

Matthieu Dhenne – La « levée » des brevets à l'OMC :
quand le mythe ne devient pas réalité



À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@tifebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maximal) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).

*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos Identifiants personnels ou des Identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr

Autour d'un projet de codification du droit international privé français

Rev. crit. DIP

Revue critique
de droit international privé

- 473 *De codice ferendo ?*
Horatia Muir Watt, Dominique Bureau et
Sabine Corneloup
- 477 Réflexions méthodologiques sur le projet
de code de droit international privé
Dominique Foussard, Marie-Laure Niboyet et
Cyril Nourissat
- 503 Le Projet de code de Droit International Privé-
Une vue d'Allemagne
Stefan Leible et Felix M. Wilke
- 515 Quelques remarques sur le projet de codifica-
tion du droit international privé français
Paul Lagarde

ref : 542203



9 782995 422036

DALLOZ

Lefebvre Dalloz

Rev. crit. DIP SOMMAIRE

Revue critique
de droit international privé

ÉDITORIAL

De codice ferendo ?

Horatia Muir Watt, Dominique Bureau et Sabine Corneloup..... 473

DOCTRINE

Réflexions méthodologiques sur le projet de code de droit international privé
Dominique Foussard, Marie-Laure Niboyet et Cyril Nourissat 477

Le projet de code de droit international privé – Une vue d'Allemagne
Stefan Leible et Felix M. Wilke 503

Retrouvez cet article en anglais sur Dalloz.fr 

Quelques remarques sur le projet de codification du droit international privé
français

Paul Lagarde..... 515

JURISPRUDENCE

Conflits de lois

La loi applicable à la contestation de
reconnaissance : l'article 311-17 fait cavalier
seul –
Civ. 1^{re}, 23 mars 2022, n° 21-12.952
note Christelle Chalas p. 521

Conflits de juridictions

Immunité d'exécution : revirement de la
jurisprudence *Eurodif* –
Civ. 1^{re}, 3 nov. 2021, n° 19-25.404
note Caroline Chaux p. 531

Tribunal compétent en matière d'action
en restitution fondée sur l'enrichissement
sans cause –
CJUE, 9 déc. 2021, aff. C-242/20
note Olivera Boskovic p. 542

Du couple à l'enfant, les libertés de
circulation poursuivent leur chemin –
CJUE, 14 déc. 2021, aff. C-490/20
note Sabine Corneloup p. 554

La matérialisation du dommage en
ligne et le spectre de Fiona Shevill : la

mosaïque juridictionnelle de l'article 7-2

Bruxelles I bis –
CJUE, 21 déc. 2021, aff. C-251/20
note Horatia Muir Watt p. 571

La proportionnalité des dommages-
intérêts punitifs et le droit de toute
personne au respect de ses biens –
Civ. 1^{re}, 12 janv. 2022, n° 20-16.189
note Lilian Larribère p. 589

De l'intérêt de rédiger des clauses
attributives de juridiction d'une parfaite
clarté –

Com., 16 févr. 2022, n° 20-20.061
note Hélène Gaudemet-Tallon p. 601

Aspects internationaux du devoir de
diligence d'une société « grand-mère » –
CJUE, 10 mars 2022, aff. C-498/20
note Dominique Bureau p. 606

Autorisation du juge de l'exécution
en vue de saisir les biens d'un État
étranger et notification préalable, par
voie diplomatique, de la décision portant
condamnation –
Civ. 2^{re}, 24 mars 2022, n° 20-17.394
note Dominique Foussard p. 618

ÉCLAIRAGES

Sur la décision du Conseil constitutionnel du 18 février 2022 n° 2021-972 QPC relative à la légalisation note Mariel Revillardp. 633

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Symeon C. Symeonides, *Private International Law. Idealism, Pragmatism, Eclecticism* (Sandrine Brachotte).....p. 637
Jorge L. Esquirol, *Ruling the Law: Legitimacy and Failure in Latin American Legal Systems* (Helena Alviar).....p. 642
S. Grundmann, H.-W. Micklitz et M. Renner, *New Private Law Theory, A Pluralist Approach* (Etienne Farnoux).....p. 645
Emmanuelle Tourme-Jouannet, *Histoire des accaparements de terres d'hier à aujourd'hui* (Jorge L. Esquirol).....p. 647

Florian Heindler (dir.), *Festschrift 40 Jahre IPRG* (Selina Mack).....p. 654
Jens M. Scherpe et Elena Bargelli (dir.), *The interaction between Family Law, Succession Law and Private International Law, Adapting to change* (Louis Perreau-Saussine).....p. 657
Anver M. Emon et Urfan Khaliq, *International Law, and Parental Child Abduction* (Georgette Salamé).....p. 661
Jacqueline Gray, *Party Autonomy in EU Private International Law* (Samuel Fulli-Lemaire)p. 666
Jonathan Fitchen, *The Private International Law of Authentic Instruments* (A. d'Ornano)p. 669
Sierd J. Schaafsma, *Intellectual Property in the Conflict of Laws : The Hidden Conflict-of-law Rule in the Principle of National Treatment* (Léo Pascault)p. 671
Mikaël Schinazi, *The Three Ages of International Commercial Arbitration* (Jérôme Sgard).....p. 674

REVUE LAMY

Droit des Affaires

La protection des lanceurs d'alerte, évolutions et perspectives

Emmanuel DAOUD et Aimée KLEIMAN

- **L'ingénierie notariale au service de la compliance**
Frédéric AUMONT, Sophie THIBERT-BELAMAN, Hubert MROZ
- **DSA : un instrument puissant pour instaurer un environnement en ligne sûr et transparent et propager les valeurs européennes**
Constantin PAVLÉAS
- **Défis juridiques des plateformes en ligne**
Edith BACCICHETTI, Claire REY, Anthony POLYDORE
- **La soumission volontaire du contrat au droit de la consommation**
Mathieu COMBET
- **Les voies d'implantation en Argentine**
Christophe DUBOIS

84 | MENSUEL
SEPTEMBRE 2022



Wolters Kluwer

Conseil scientifique

Sylvie de VENDEUIL :

Conseiller scientifique

Marie-Pierre BLIN-FRANCHOMME :

Maître de conférences HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission développement durable

Jean-Michel do CARMO SILVA :

Professeur de droit, Grenoble École de Management

Emmanuel DAOUD :

Avocat associé, Cabinet VIGO

Jack DEMAISON :

Avocat associé, SIMON Associés

Laurence Caroline HENRY :

Professeur - Avocat général en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation

Arnaud LECOURT :

Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour

Jacques MESTRE :

Professeur agrégé des Facultés de droit

Cyril NOURISSAT :

Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Jean Moulin - Lyon 3

Président, Directeur de publication :

Hubert CHEMLA

Directrice des Éditions :

Sylvie DURAS

Rédactrice en chef :

Chloé MATHONNIÈRE

Rédactrice en chef adjointes :

Anouk JAUNASSE - 01 85 58 31 58

anouk.jaunasse@wolterskluwer.com

Joséphine de ROMANET - 01 85 58 36 04

josephine.deromanet@wolterskluwer.com

Ont participé à ce numéro : Jérémie BERLEMONT,

Guillaume CARTERET, Lionel COSTES, Pascale

LEDOUX, Victoria MAURIES et Héloïse

PLANCKEART

Éditeur : Wolters Kluwer France

SAS au capital de 14 500 000 €

Siège social : 7, rue Emmy Noether,

93400 Saint Ouen - Tél. : 01 85 58 30 00

RCS Bobigny 480 081 306

Siret : 480 081 306 00148

TVA FR 55 480 081 306

Associé Unique :

Holding Wolters Kluwer France

N° Commission Paritaire : 0125 T 87146

N° ISSN : 2109-9367 (version en ligne)

N° ISSN : 1279-8401 (version imprimée)

Dépôt légal : à parution

Abonnement annuel : 614,64 € TTC

Prix au numéro : 55,87 € TTC

① N°Cristal ② 09 69 39 58 58

APPEL NON SURTAXÉ

Imprimerie Duplprint Mayenne :

733 rue Saint-Léonard, 53100 Mayenne



Origine du papier : Pologne

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification : PEFC N°2011-SKM-PEFC-43

Eutrophisation : Ptot 0,006 kg / tonne

Cette revue peut être référencée de la manière suivante : RLDA 2022/184, n° 7527 (année/n° de la revue, n° du commentaire)

Crédit photos : Getty Images

Sommaire

FOCUS 4

- Fermeture du local commercial pendant la crise sanitaire et maintien du paiement des loyers
Pascale LEDOUX et la rédaction

LES ESSENTIELS DU MOIS 6

ÉCLAIRAGE 18

- La protection des lanceurs d'alerte, évolutions et perspectives
Emmanuel DAOUD et Aimée KLEIMAN

PERSPECTIVES 23

- L'ingénierie notariale au service de la compliance
Frédéric AUMONT, Sophie THIBERT-BELAMAN, Hubert MROZ

DÉCRYPTAGE 29

- DSA : un instrument puissant pour instaurer un environnement en ligne sûr et transparent et propager les valeurs européennes
Constantin PAVLÉAS

ANALYSE 37

- Défis juridiques des plateformes en ligne
Edith BACCICHETTI, Claire REY, Anthony POLYDORÉ

JURISPRUDENCE COMMENTÉE 43

- La soumission volontaire du contrat au droit de la consommation
Mathieu COMBET

BUSINESS ABROAD 47

- Les voies d'implantation en Argentine
Christophe DUBOIS



Wolters Kluwer

La Semaine Juridique Edition Générale - 12 Septembre 2022 - n° 36

La Semaine Juridique Edition Générale 12 Septembre 2022, n° 36

La Semaine du droit	
■ Édito	
Un vain labeur	982
Les Acteurs	
■ Magistrat	
Youssef Badr, passage de relais	983
Libres propos	
■ Informatique et libertés	
Algorithmes et droits de l'homme	984
■ Conseil constitutionnel	
Un contrôle de constitutionnalité plus « vert » qu'hier et moins que demain ?	985
Civil et procédure civile	
■ Journal Officiel	
Journal officiel du 1er au 7 septembre 2022	986
■ Contrat d'assurance	
L'exception de subrogation au service de l'assureur qui refuse sa garantie	987
Pénal et procédure pénale	
■ Crimes et délits	
Violences faites aux femmes : le Gouvernement réaffirme sa mobilisation	988
■ Prisons	
Réforme du travail pénitentiaire : la circulaire est publiée	989
■ Lutte contre le blanchiment	
L'Autorité bancaire européenne présente le bilan du fonctionnement des collèges de surveillance LBC/FT en 2021	990
■ Journal Officiel	
Journal officiel du 25 août au 7 septembre 2022	991
■ Cour de cassation	
Arrêts P de la Cour de cassation du 27 juin au 21 août 2022	992
■ Responsabilité pénale	
Application de l'article 121-2 du Code pénal au cas où l'organe de la société prévenue est lui-même une société	993
Affaires	
■ Journal Officiel	
Journal officiel du 1er au 7 septembre 2022	994
■ Cautionnement	
La sanction de la faute du créancier à l'égard de la caution : compensation ou déchéance ?	995
Social	
■ Sécurité au travail	
Blessures involontaires avec ITT : de l'importance de distinguer les obligations générales et particulière de prudence ou de sécurité	996
Public et fiscal	
■ Environnement	
Le tri des déchets alimentaires généralisé au 31 décembre 2023	997
■ Impôts et contributions	
Redevance télé : Bercy précise les modalités de son remboursement après sa suppression	998
■ Journal Officiel	
Journal officiel du 1er au 7 septembre 2022	999
■ Cour de cassation	
Arrêt P de la Cour de cassation du 27 juin au 21 août 2022	1000

En région

■ Banque

Hameçonné mais remboursé ! 1001

■ Universités

L'UFR SJEPG, intégrée et éco-responsable 1002

La Semaine de la doctrine

L'Étude

■ Parlement

Du ministère des Outre-mer au perchoir du Palais Bourbon 1002

La Chronique

■ Commerce international

Droit du commerce international 1003

La Vie des Idées

■ Colloque

L'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux 1005

■ Ouvrage

Vers une autorégulation de l'éthique des activités économiques - Entre incitations et contraintes 1006

La Semaine du praticien

Informations professionnelles

■ Justice

États généraux de la justice : la Conférence des bâtonniers diffuse sa synthèse du rapport Sauvé 1007

■ Cour des comptes

La Cour des comptes se dote d'une plateforme de signalement 1008

■ Tribunaux de commerce

Report de l'élection des juges des tribunaux de commerce pour 2022 1009

■ Consommateurs

La profession de diagnostiqueurs immobiliers sous surveillance 1010

© LexisNexis SA

La Semaine Juridique Entreprise et Affaires - 8 Septembre 2022 - n° 36

La Semaine Juridique Entreprise et Affaires 8 Septembre 2022, n° 36

Échos de la pratique

■ Marché de l'art

3 QUESTIONS -Modernisation de la régulation du marché de l'art 717

■ Banque

Financement participatif : les intermédiaires auront une année de plus pour se mettre en conformité avec le nouveau cadre juridique 718

■ Journal Officiel

Entrée en vigueur 719

■ Bibliographie

Revue Internationale de la Compliance et de l'Éthique des Affaires 720

Droit de la communication 721

■ Données chiffrées

Nouvelle hausse des créations d'entreprises en juillet 2022 722

Études et commentaires

Affaires

■ Droit des affaires

Droit pénal et comptabilité 1283

■ Droit pénal commun

Droit pénal « commun » et comptabilité 1284

■ Dirigeant social

Droit pénal comptable et dirigeant social 1285

■ Professionnels du chiffre

Droit pénal et professionnels du chiffre 1286

■ Droit boursier

Obligations comptables et droit boursier répressif 1287

■ Droit pénal fiscal

Le droit pénal fiscal et la comptabilité au travers de la jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation 1288

Le droit pénal fiscal et la comptabilité 1289

■ Procédure

Les enquêtes en matière comptable 1290

■ Expertise pénale

L'expertise pénale en matière comptable 1291

■ Poursuite des infractions pénales

Les différentes autorités de poursuites en matière d'infractions comptables 1292

■ Enquête

La pratique d'enquêtes menées notamment en matière comptable 1293

■ Droit pénal et comptabilité

Synthèse et orientations 1294

À la une

La prise en charge de la situation des mineurs en provenance d'Ukraine

étude par Julien FAIDHERBE

Dans le cadre du dispositif de protection temporaire mis en place par l'Union européenne, la France porte une attention particulière à la protection des mineurs isolés et non accompagnés.



© Michèle Ursi_AdobeStock

Actualité

« Pour les avocats, l'EFB doit être la maison de leur formation tout au long de leur activité »

entretien avec Gilles ACCOMANDO et Clémentine KLEITZ

Doctrine

Le choix de son avocat par un majeur en déficit cognitif

étude par Diégo POLLET

Jurisprudence

La Cour de cassation contrainte au grand écart

note par Maurice BENCIMON sous Cass. 2^e civ., avis, 8 juill. 2022

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Alain SAURET

Président du conseil scientifique de FIDERE Avocats

• Alexis BUGADA

Professeur à l'université d'Aix-Marseille

• Geoffroy DE RAINCOURT

Avocat au barreau de Paris, associé gérant, FIDERE Avocats

AVEC LA PARTICIPATION DE

Jessica ATTALI-COLAS, Kamel BOULACHEB, Jean-Pierre CAMBY, Frédérique CHOPIN, Erwane HADJADJ, Salira HARIR, Sabrina HENOCQUE CHICHE, Pierre LE COHU, Kristel MEIFFRET-DELSANTO, Géraud MÉGRET, Vincent ROULET, Jean-Éric SCHOETTL et Christine SIHARATH



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lexenso.fr
Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lexenso.fr
Publicité : benoit.favre@lexenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2022
* Prix TTC au n° : 20 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 540,11 € TTC
Recueils + table seuls : 525,82 € TTC
Journal, recueil + table : 723,89 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 609 €
Journal, recueil + table : 819 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LexensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 689 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lexenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2021, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lexenso.fr

Actualité

GPL439q7 ■ L'accès au droit pour les personnes handicapées : un long chemin semé d'obstacles	3
GPL439y8 ■ Réformes : à la recherche de la voie réglementaire	5
GPL439z8 ■ « Pour les avocats, l'EFB doit être la maison de leur formation tout au long de leur activité » entretien avec Gilles ACCOMANDO et Clémentine KLEITZ	7

Doctrine

GPL439y0 ■ Le choix de son avocat par un majeur en déficit cognitif étude par Diégo POLLET	11
---	----

Technique

GPL439k3 ■ La prise en charge de la situation des mineurs en provenance d'Ukraine étude par Julien FAIDHERBE	14
--	----

Jurisprudence

GPL440a0 ■ La Cour de cassation contrainte au grand écart note par Maurice BENCIMON sous Cass. 2 ^e civ., avis, 8 juill. 2022	17
GPL439y2 ■ L'existence d'une clause de médiation préalable n'empêche pas la saisine directe du juge prud'homal note par Olivier CUPERLIER sous Cass. soc., avis, 14 juin 2022	20
GPL439s5 ■ Lutte contre la fraude fiscale : McDonald's a-t-il été mis au régime sec ? note par Ghislain POISSONNIER sous TJ Paris, ord., 16 juin 2022 et CJIP, 31 mai 2022, n° PNF-15352000012	24
GPL439n3 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD	28
GPL438p8 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC	31
GPL439s1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme par Catherine BERLAUD	34
GPL439t9 ■ Chronique de jurisprudence de droit des contrats par Dimitri HOUTCIEFF https://lex.so/GPL439t9	BL

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	35
Sous la responsabilité scientifique de Alain SAURET, Alexis BUGADA et Géoffroy DE RAINCOURT	